



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Hubert WULFRANC

Député de la Seine-Maritime
Membre de la commission du
développement durable et de
l'aménagement du territoire
Conseiller municipal de
Saint Etienne du Rouvray

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Barbara Pompili

Ministre de la transition écologique
Ministère de la transition écologique
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

Réf. FG/JT/HW

Objet : Papeterie UPM Chapelle Darblay

Sotteville lès Rouen, le 1^{er} octobre 2020

Madame la Ministre,

A l'issue de votre déplacement à Rouen, le 24 septembre dernier, pour présenter les dispositions qui seront prises par l'Etat en vue d'assurer la sécurité des installations SEVESO et des populations vivant à proximité, vous avez rencontré les représentants élus des salariés de la papeterie UPM Chapelle Darblay de Grand-Couronne.

A cette occasion, vous avez pu prendre connaissance des enjeux soulevés par la fermeture de cette usine exemplaire actée par son propriétaire finlandais en juin dernier.

Cette usine employant 230 salariés produisait, jusqu'à très récemment encore, 240 000 tonnes de papier graphique pour la presse, issu de recyclage de 350 000 tonnes de papier usagé collecté auprès de 200 collectivités locales.

C'est cette usine de Grand-Couronne qui a introduit la fibre recyclée dans la production de papier journal en 1985 et la seule en France à produire depuis 1999 du papier intégralement recyclé.

Face à la contraction du marché du papier graphique, le groupe finlandais UPM, propriétaire de l'usine de Grand-Couronne, a décidé de céder ce site.

A défaut d'une offre de reprise crédible, selon les termes du groupe UPM, la liquidation de l'établissement a été engagée.

Grace à la mobilisation des salariés et des élus du territoire, UPM s'est engagé à maintenir sous cocon l'usine de Grand-Couronne encore un an dans l'attente d'une éventuelle cession.

Cette usine moderne dispose d'une série d'atouts en faisant un exemple d'économie circulaire.

Situé sur l'axe Seine, dont les maires du Havre et de Rouen entendent convertir aux industries durables de demain, l'établissement de 33 hectares dispose d'une unité de désencrage, d'une chaudière biomasse à cogénération produisant de l'électricité, revendue sur le réseau, et de la vapeur sèche pour les machines à papier alimentées par la combustion des boues de désencrage, de résidus de bois et de traitement du papier et enfin dispose de sa propre station d'épuration biologique de l'eau.

Suite à l'arrêt de l'activité de la papeterie, une partie des papiers usagés collectés est aujourd'hui incinérée tandis que le reste est expédié par camions à Golbey, dans les Vosges, avec un bilan environnemental dégradé.

99 avenue Jean Jaurès - 76300 Sotteville lès Rouen

☎ : 02 27 08 87 70

Courriel : hubert.wulfranc@laposte.net

apelle Darblay Grand-Couronne s'inscrit pleinement dans les objectifs de la transition écologique.

Il s'agit aujourd'hui de sauvegarder ce site industriel pionnier qui est en capacité de diversifier sa production moyennant des investissements de l'Etat et des collectivités locales au titre du plan de relance.

Plusieurs pistes sérieuses, actuellement à l'étude, sont en cours de finalisation et il conviendra, le moment venu, que le Gouvernement s'empare enfin pleinement de ce dossier, en particulier votre ministère et celui de votre collègue Bruno Lemaire.

L'engagement total du Gouvernement sur ce dossier est attendu.

Sûr de l'intérêt que vous ne manquerez pas de porter à ma démarche,

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Hubert Wulfranc

Député de Seine-Maritime

